

FORMATION & EMPLOI

Du mercredi 29 août
au mardi 16 octobre 2012

LE DOSSIER Les réformes de la rentrée

DES RÉFORMES PLEIN LES CARTABLES

Recrutement express d'enseignants et de personnel, augmentation des allocations de rentrée scolaire et des bourses mais aussi des frais obligatoires, loi sur le logement étudiant... Le nouveau gouvernement n'a pas chômé pendant les vacances pour apporter son lot de réformes et de nouveautés à la rentrée. LISA DUMOULIN



Txt

REFONDER L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

Au début de l'été, le gouvernement a entamé un grand chantier afin de réformer en profondeur le système éducatif français, proclamé priorité de l'action publique par le président de la République. Une vaste concertation a été organisée entre des professionnels de l'éducation, des associations, des élus, vingt-deux ministères et même les citoyens (via le site Internet www.refondonslecole.gouv.fr), coordonnée par un comité de pilotage chargé d'élaborer un rapport rassemblant les choix éducatifs à proposer au pays pour les années à venir. Les travaux sont prévus jusqu'à fin septembre, puis le rapport conduira à l'élaboration d'un projet de loi qui sera présenté au Parlement à l'automne. En addition à ce chantier, qui ne pourra pas prendre effet avant la rentrée scolaire de 2013, des mesures d'urgence ont été prises pour cette rentrée : le recrutement de mille enseignants supplémentaires dans le primaire, par le recours à la liste complémentaire des concours (répartis dans les académies en ayant le plus besoin), la hausse de l'allocation de rentrée scolaire de 25% et des dispositions visant à faciliter l'entrée dans le métier des jeunes professeurs manquant de

formation pratique, «dans l'attente de la mise sur pied des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation», selon le ministère de l'Éducation nationale. Pour le premier degré (école maternelle et primaire), les débutants seront accompagnés par un enseignant expérimenté au cours des six premières semaines et dans le cadre de formations tout au long de l'année. Pour le second degré (collège et lycée), trois heures hebdomadaires seront consacrées à la formation pendant la première année d'exercice.

LA RENTRÉE ÉTUDIANTE

Du côté de l'enseignement supérieur, les étudiants ont également droit à leur lot de nouveautés. Tout d'abord, les frais d'inscription subissent une hausse d'environ 2%, correspondant à une «actualisation au niveau de l'inflation» selon le ministère de l'Enseignement Supérieur. Ce qui se traduit par une augmentation de 4 euros en licence, 5 euros en master et 8 euros en doctorat. Une hausse compensée par la revalorisation des bourses, d'environ 2% également, dont le montant n'avait pas évolué depuis 2009. Par ailleurs, le dixième mois de bourse a bien été mis en place et fera l'objet «d'une budgétisation sincère et incontestable»

selon Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, alors que les 160 millions d'euros annuels que représentent ce dixième mois n'avaient pas été budgétés par le précédent gouvernement. L'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF), principal syndicat étudiant, est satisfait de cette mesure qui soulagera bon nombre d'étudiants, d'autant plus que ce mois supplémentaire est celui de septembre (quand les principaux achats doivent se faire), tandis

Les frais d'inscription subissent une hausse d'environ 2%, correspondant à une «actualisation au niveau de l'inflation.»

qu'auparavant les bourses n'étaient versées qu'à partir d'octobre. Autre bonne nouvelle, les établissements pratiquant des frais d'inscription illégaux selon l'UNEF (dont l'université Grenoble 2 qui arrive en tête du classement) sont pour la première fois rappelés à l'ordre.

FUTURES MESURES

Geneviève Fioraso a indiqué dans un communiqué datant du 20 août que «le gouvernement a décidé l'encadrement des loyers» pour les étudiants, c'est-à-dire que les loyers

à la relocation seraient gelés (pas d'augmentation donc, mais pas de baisse non plus) à partir de septembre. L'UNEF s'en réjouit mais réclame plus de moyens : la construction de logements étudiants, l'augmentation de 20% des APL (Aide Personnalisée au Logement), la mise en place d'un cautionnement solidaire national, l'exonération de la taxe d'habitation pour les étudiants. Cependant ce décret concernant l'encadrement des loyers n'est que la partie émergée de l'iceberg : il devrait conduire à l'élaboration d'une loi plus étendue sur le logement, prévue pour début 2013. De plus, le gouvernement prévoit «une remise à plat des aides existantes en vue de créer une allocation d'études supérieures sous condition de ressources», selon la ministre. La concertation sur le sujet est notamment prévue au cours des Assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Cet événement rassemble les communautés universitaires et scientifiques, les étudiants et les entreprises pour débattre autour de trois thèmes : la réussite de tous les étudiants, la réorganisation de la recherche et la révision de la gouvernance des établissements (autonomie et coopération). Un rapport sera rendu en décembre, qui permettra de corriger la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) et la loi d'orientation et de programme pour la recherche. De nouvelles dispositions seront alors soumises au Parlement début 2013.

EN CHIFFRES

14 000 postes ont été supprimés pour cette rentrée par le précédent gouvernement.

500 assistants chargés de la prévention et de la sécurité, 75 conseillers principaux d'éducation et 280 professeurs supplémentaires seront recrutés cette année pour le second degré.

5€ au lieu de 4,57€ l'an dernier, c'est l'augmentation du droit annuel de participation aux dépenses de médecine préventive facturés aux étudiants. Le montant du ticket de restaurant universitaire passe à 3,10€

ZOOM LES RYTHMES SCOLAIRES

Les vacances de la Toussaint s'allongent de deux jours et demi pour atteindre deux semaines, afin de mieux équilibrer l'année avec une alternance de 2 semaines de congés et 7 semaines de classe. Elles débiteront donc cette année le 27 octobre et se termineront le 12 novembre au matin. Pour compenser, les vacances d'été commenceront un jour et demi plus tard, soit le 6 juillet au soir, et une journée sera rattrapée le 3 avril ou le 22 mai, selon les académies.

Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, souhaite également rétablir la semaine de 4 jours et demi, en adéquation avec le rapport sur les rythmes scolaires de juillet 2011, qui préconise l'allongement de l'année scolaire de 2 semaines et une présence quotidienne des enfants de 8h30 par jour avec 5 heures de cours par jour. Aujourd'hui, les écoliers français étudient 6 heures par jour, 144 jours par an (contre 187 en moyenne pour les autres pays développés).



UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Formation Continue LANGUES

Apprenez des langues étrangères

ALLEMAND, ANGLAIS, ARABE, CATALAN, CHINOIS, ESPAGNOL, ITALIEN, POLONAIS, PORTUGAIS, RUSSE ET UKRAINIEN

Journées à thèmes

THÉÂTRE ET CINÉMA EN ANGLAIS, ESPAGNOL OU RUSSE

Formations spécialisées sur demande

POUR LES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Université Lumière Lyon 2

86, rue Pasteur
69365 - Lyon cedex 07

04 78 69 74 70
formationcontinuelangues.infos@univ-lyon2.fr



INSTITUTO CERVANTES

CENTRE CULTUREL ESPAGNOL

Centre officiel de l'Espagne pour l'enseignement de la langue et la diffusion de la culture hispanique dans le monde

Cours de langue espagnole

Du niveau débutant au niveau supérieur, cours dispensés par des professeurs natifs et diplômés d'Université.

- > Cours tous niveaux en petits groupes Sessions de 30 h
- > Formation continue / Formation en entreprise
- > Vacances scolaires : cours de soutien collégiens et lycéens et préparation au baccalauréat
- > Cours d'espagnol online (AVE)
- > **NOUVEAU : cours par téléphone et cours par le théâtre cours d'espagnol juridique et initiations flamenco**
- > Cours intensifs juin - juillet - septembre

Nos cours aussi en centre ville au Goethe Institut, 18, rue François Dauphin - Lyon 2°

DELE (Diplôme d'Espagnol Langue Étrangère)

L'Instituto Cervantes est le Centre d'examen pour le DELE, seul titre officiel qui atteste d'un niveau de compétence et de maîtrise de la langue espagnole.

Prochain examen le 9 novembre 2012
Inscriptions du 3 septembre au 5 octobre 2012

- > **NOUVEAU** : cours de préparation online

Bibliothèque et centre de documentation

Activités culturelles

Séances cinéma, concerts, conférences, expositions, rencontres avec des écrivains...

Accès

- > En Voiture : Parking à votre disposition.
- > En Bus : Arrêt "Choulans Tourelles"

De Bellecour : C20 / De Perrache : C19, C21, 46, 49, 55

INSTITUTO CERVANTES

58, montée de Choulans - 69005 Lyon

04 78 38 72 41
matriclyo@cervantes.es - www.lyon.cervantes.es



UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

Des formations adaptées à vos besoins

Reprises d'études

- > **DAEU-A** (diplôme national équivalent du baccalauréat)
- > **Pré DAEU-A**

Préparation aux concours

- > Ecoles d'orthophonistes, infirmières, assistantes sociales, éducateurs (spécialisés, jeunes enfants)
- > Concours administratifs : note de synthèse, culture générale, dissertation, droit
- > RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle)

Renforcement professionnel

- > Travail de l'écrit
- > Prépa spécifique à l'oral d'examens / entretiens / Travail et expression de la voix / à haute voix
- > Phonétique et prononciation de la langue française
- > Lecture rapide
- > Graphologie et relations humaines
- > Langue des signes initiation / perfectionnement
- > Ateliers d'écriture / conduite d'ateliers / Écrire son autobiographie / devenir biographe
- > Écrire sur internet : courriel / forum / sur son site ou son blog
- > Culture musicale / Ethnomusicologie / Grilles d'accord : lecture et réalisations simples
- > Cinéma

Université Lumière Lyon 2

Formation continue LESLA

86, rue Pasteur
69365 - Lyon cedex 07

04 78 58 26 53
lesla.univ-lyon2.fr/rubrique-7-formation-continue-lettres.html